

STÉPHANE ET HERVÉ  
PLUS DE 500 JOURS !



De nombreuses manifestations ont marqué en France, le 13 mai, la 500<sup>ème</sup> journée de détention en Afghanistan de Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière. La plus importante a eu lieu à Paris, devant le siège de France Télévisions ou plusieurs centaines de participants en chemise blanche ont formé sur le parvis le chiffre 500 (notre photo). Le matin, Reporters sans frontières avait donné, place des Vosges, le coup d'envoi d'une campagne d'affichage des portraits des otages dans Paris. (Page 3)

## S O M M A I R E

■ AU FIL DES JOURS	2 à 3
● Syrie, c'est l'encre qui doit couler !	
● Dancing boys of Afghanistan, prix Quemener au FIGRA	
■ RÉPRESSION ET RÉSISTANCE	4
● Prédateurs : la lutte continue	
● Le combat de Democratic Voice of Burma	
■ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	5 à 6
● Une année de fête, de drames et de lutte	
● Le nouveau conseil d'administration	
■ JURISPRUDENCE	7
● Secret des sources : la loi enfin appliquée	
■ INTERNET	8
● Le rendez-vous manqué du G8	
■ RAPPORT	10
● Les femmes journalistes	
■ ENQUÊTE	11
● Crime organisé : un danger et un défi	

# Le courrier

NUMÉRO 29  
JUILLET  
AOÛT 2011  
PRIX : 1,50 €

## de Reporters sans frontières

Sollicitée de partout – et parfois d'où on s'y attendait le moins – Reporters sans frontières a connu une année 2010 trépidante. Il y eut d'abord, pour nous Français, la prise en otage de deux de nos confrères de France 3, reporters expérimentés qui allaient, pour une journée au plus dans les vallées de la Kapisa, vérifier les informations obtenues auprès des militaires français et recueillir, sur le terrain, les réactions des Afghans. Rien que du basique, du classique. Le travail de base du journaliste. Sauf qu'à la sortie d'un petit village, ils ont été capturés par des talibans et depuis plus de 500 jours les services secrets – et nous les en remercions – se démènent sans relâche et avec détermination pour les sortir de leur trou. On aurait aimé que le pouvoir politique fit preuve d'une pareille opiniâtreté. Jamais nous n'avons perçu dans les propos du président de la République l'émotion et la détermination qui l'habitaient lorsqu'il parlait des libérations attendues d'Ingrid Betancourt, de Clotilde Reiss ou de Florence Cassez.

Pourquoi cette retenue ? Serait-ce parce qu'il s'agit de journalistes ? Faudra-t-il attendre la dernière ligne droite de la présidentielle pour mettre les bouchées doubles ? Ce serait indécent.

Puis il y eut WikiLeaks. La révolution WikiLeaks qui déstabilise le monde des puissants et de tous ceux qui prétendent contrôler les circuits d'information. Après s'être montrée circonspecte et même très critique lorsque le site livrait les noms des informateurs américains, notre association s'est rapprochée de WikiLeaks. Non pas que nous rêvions d'une société totalement transparente, mais parce que les câbles diplomatiques livrés par ce site servent l'intérêt général. Retrouvées par des journalistes, les informations secrètes ont une réelle utilité, et RSF sert donc de relais-miroir à WikiLeaks. On préfère toujours que les journalistes aillent eux-mêmes chercher et débusquer l'information, mais lorsqu'elle arrive spontanément dans les salles de rédaction et si elle apporte quelque chose de nouveau, pourquoi s'en priver ?

Comment ne pas parler – puisque tant d'entre vous nous interpellent sur cette "grave" affaire – des prises de position de l'ancien fondateur et Secrétaire général, Robert Ménard. Quelle affaire !

Pour nous qui avons tourné la page, Robert Ménard c'est Robert Ménard, et RSF c'est RSF. Il n'a plus aucun titre à RSF. Mais à entendre certains confrères, on avait l'impression que le monde avait cessé de tourner parce que le fondateur de RSF perdait la tête. En tout cas, cette tête bien faite, militante des droits de l'homme, solidaire des journalistes les plus méconnus pour lesquels il a sué sang et eau pour les sortir de prison. Cela, nous ne l'oublions pas. Nous n'oublions pas son engagement personnel pour l'une des causes les plus nobles : la liberté d'information.

Mais cette liberté d'expression n'a de sens – au moins pour RSF – que si elle participe d'une cause qui la dépasse : la liberté de l'homme, son épanouissement en tant qu'individu. La liberté d'expression a pour mission ultime l'élévation des esprits, le réveil des consciences au service de la dignité de l'homme. Tout le contraire du racolage poujado-frontiste égocentrique et frioleux ! Et cette liberté

ne peut s'exercer sans limites, sans règles destinées à protéger la dignité de l'homme et son droit à la différence.

La liberté d'information, telle que nous défendons à RSF, est un levier pour la libération des hommes empêchés, écrasés, embastillés par des dictateurs. C'est pour aider l'homme à acquérir cette liberté et cette dignité que nous militons à RSF. Ceux qui s'éloignent de cette position – fussent-ils d'anciens dirigeants de l'organisation – desservent la cause pour laquelle ils se sont battus. Mais puisqu'ils n'ont plus de lien, plus rien à voir avec Reporters sans frontières, nous n'avons pas voulu entretenir une polémique qui – dans un climat populiste ambiant – risquait de servir des idées extrémistes que nous combattons.

Dominique GERBAUD, Président  
*Lire la suite p. 6*

### É D I T O

La liberté  
de la presse  
au service  
de la dignité  
de l'homme

## Une bureau à Tunis

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a donné son accord au mois de mai pour l'ouverture d'un bureau de Reporters sans frontières à Tunis. Sa mise en place est confiée à Olivia Gré, 27 ans, journaliste et ancienne responsable d'une société de conseil à Tunis. Depuis le départ de Zine el-Abidine Ben Ali, les journalistes tunisiens vivent une période historique au cours de laquelle ils peuvent, pour la première fois, s'exprimer librement. Il faut les encourager et les soutenir dans leur démarche. Il faut surtout consolider les acquis de cette jeune révolution. La censure n'a pas totalement disparu et peut revenir en force à tout moment. Il faut rapidement s'en prémunir en mettant en place un cadre juridique et institutionnel garantissant de manière durable la liberté d'expression. Cela passe notamment par des réformes législatives et l'installation de nouvelles structures indépendantes de régulation des médias.

■ **ELECTION** - Lola Karimova, fille d'Islam Karimov, dictateur de l'Ouzbékistan, a porté plainte en diffamation contre le site Rue89. L'affaire a été débattue le 19 mai devant la 17<sup>ème</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris. Lola réclame 30.000 € au titre de préjudice pour un article publié un an plus tôt intitulé "Sida : l'Ouzbékistan réprime à domicile mais parade à Cannes". Son auteur y rapportait l'organisation à Cannes d'un gala de charité, "Cinéma contre le sida", en présence de la sœur aînée de Lola, Gulnara. Et ce, alors qu'un jeune militant ouzbek venait d'être condamné à 7 ans de prison pour diffusion de brochures de prévention contre le VIH jugées "contraires aux traditions du peuple". Outrée par l'expression "filles de dictateur" employée dans l'article, Lola Karimova n'a pas non plus supporté d'être suspectée de vouloir "blanchir l'image de son pays". Islam Karimov figure en bonne place dans la liste des prédateurs de la liberté de la presse établie par RSF. Le procès aura le mérite de placer sous les projecteurs une implacable dictature aux portes de l'Europe. Jugement le 1<sup>er</sup> juillet.

■ **EXPOSITION** - Du 3 mai au 1<sup>er</sup> juillet, la Maison des journalistes présente, en partenariat avec la Ville de Paris, une exposition de 40 dessins de presse sur le thème de l'exil. Kianoush Ramezani, artiste dessinateur iranien, réfugié politique à Paris et ancien résident de la MDJ en est le commissaire. Il a fait appel à des dessinateurs du monde entier originaires d'Iran comme Mana Neyestani, du Tchad, du Mexique, d'Espagne ou encore d'Australie. Parmi eux, des Français aussi et notamment Jean Plantu. Maison des Journalistes, 35, rue Cauchy, 75015 Paris. [www.maisondesjournalistes.org](http://www.maisondesjournalistes.org)

## Syrie : c'est l'encre qui doit couler !



© AFP PHOTOS / JOËL SAGET

Les militants de Reporters sans frontières encerclés par la police

"C'est l'encre qui doit couler pas le sang !" Trente militants de Reporters sans frontières ont peint, au matin du 3 mai, ce slogan à la peinture rouge sur la façade de l'ambassade de Syrie à Paris. Au cri de "Souriya Houriya !" (Liberté en Syrie), ils ont jeté à la volée de grands seaux d'encre bleue sur les murs de l'enceinte de l'ambassade avant d'être interpellés et retenus quelques heures par les forces de police. En ce jour de célébration mondiale de la liberté de la presse, l'organisation entendait ainsi stigmatiser la terrible répression menée par le régime de Damas à l'encontre des Syriens en lutte pour la démocratie et dénoncer les actions menées par les autorités pour empêcher les médias d'en rendre compte : arrestations, menaces, agressions, expulsions, disparitions de journalistes. "La Syrie est le pays qui nous préoccupe le plus aujourd'hui. Personne ne sait ce qui s'y trame. Combien de morts, combien de blessés parmi les manifestants ? Nul ne le sait car les journalistes sont empêchés de travailler. Les envoyés spéciaux étrangers n'ont pas de visa pour se rendre dans le pays et les journalistes locaux sont tous emprisonnés ou contraints à se taire" a souligné Jean-François Julliard, Secrétaire général de Reporters sans frontières qui a rappelé que Bachar el-Assad figure en bonne place sur la liste des prédateurs de la liberté de la presse.

## "Dancing boys of Afghanistan" prix Quemener au FIGRA

Le jury du Festival international du grand reportage et du documentaire de société (FIGRA) a décerné samedi 26 mars, au Touquet Paris-Plage, le prix Olivier Quemener à Najibullah Quraishi et Jamie Doran pour leur film *The dancing boys of Afghanistan*. Ce film anglais de 52 minutes retrace l'enquête menée en Afghanistan par Najibullah Quraishi, journaliste afghan, sur un sujet tabou : les pratiques pédophiles d'un certain nombre de "Seigneurs de la guerre" et de riches hommes d'affaires. Ces hommes tout puissants recrutent – achètent ! – dans les familles pauvres de jeunes, très jeunes garçons parfois, pour animer des soirées très particulières. Les adolescents, habillés en filles, chantent et dansent pour le plus grand bonheur de leurs propriétaires qui en usent ensuite sexuellement et les mettent à la disposition de leurs amis. Il ne s'agit là que de la restauration d'une très ancienne tradition afghane, le "Bacha bazi" (littéralement "boy play"), expliquent sans complexe ceux qui s'y adonnent. Une ignominie à l'état pur superbement révélée par l'enquête risquée et rigoureuse de Najibullah Quraishi.

Le prix Olivier Quemener, parrainé par Reporters sans frontières, en est à sa quinzième édition. Il est décerné pour "mettre les valeurs humanitaires et les droits de l'homme". Il a été remis par Quentin Quemener, fils du journaliste assassiné en reportage dans la Casbah d'Alger en 1994.

Le grand prix du FIGRA est allé par ailleurs, à l'unanimité des membres du jury présidé par Patricia Boutinard-Rouelle, à *Toxic Playground (Terrain de jeu toxique)*, un film suédois (70') de Lars Edman et William Johansson ; et le prix spécial du jury, parrainé par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a été décerné à *Scientologie, la vérité sur un mensonge* (90'), de Jean-Charles Deniau.

À signaler également dans la sélection de films présentés par Georges Marque-Bouaret, délégué général et fondateur du FIGRA, le film de Mathieu Firmin et Olivier Toscer, *J-P-K : l'homme qui faisait trembler Tahiti* qui retrace les combats menés par le journaliste français Jean-Pascal Couraud pour dénoncer les pratiques du tout puissant président de la Polynésie Française, Gaston Flosse, ami personnel de Jacques Chirac. Il tente de faire la lumière sur les circonstances de la disparition subite de ce gêneur dont le corps n'a jamais été retrouvé et qui, selon un témoin condamné au silence par la justice, aurait été assassiné par des membres de la garde prétorienne de Gaston Flosse. Une enquête remarquable par sa rigueur.

# Mobilisations pour les 500 jours de détention des otages d'Afghanistan

“La confiance dans les autorités est en train de s'érouler. Il ne faudrait surtout pas que l'on attende la dernière ligne droite d'une certaine élection qui se profile pour se mobiliser” a déclaré Dominique Gerbaud, président de Reporters sans frontières, devant les centaines de personnes réunies le 13 mai en début d'après-midi sur le parvis de France Télévisions à l'occasion de la 500<sup>ème</sup> journée de captivité en Afghanistan de Stéphane Taponier, Hervé Ghesquière et de leurs trois accompagnateurs. Avant lui, Florence Aubenas, ancienne otage et marraine du comité de soutien avait manifesté sa colère et demandé : “Qu'en est-il de l'engagement de l'État pour Hervé et Stéphane ?”. Des proches des otages étaient présents comme la compagne d'Hervé Ghesquière et la mère de Stéphane Taponier, ainsi que de nombreux journalistes parmi lesquels Élise Lucet, David Pujadas, Philippe Val, Claire Chazal ou encore Laurence Ferrari. Le président de France Télévisions, Rémy Pflimlin, a voulu se montrer rassurant en affirmant : “les contacts que nous avons pu avoir encore aujourd'hui nous donnent à penser qu'il n'y a pas de mauvaises nouvelles sur les négociations”. Le matin même, les familles avaient été reçues à l'Élysée en présence du ministre de la Défense Gérard Longuet, et du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. “Tous les moyens de l'État sont pleinement mobilisés” a affirmé ce dernier, mais rien n'a filtré de cet entretien. L'inquiétude est d'autant plus grande que la dernière preuve de vie des otages date de novembre 2010.

Dans la matinée également, Reporters sans frontières et le comité de soutien avaient lancé, Place des Vosges à Paris, avec le soutien de la Mairie de Paris, une opération

visant à inscrire les visages des otages dans le paysage urbain. Leurs portraits – des photographies grand format (1m x 1m) en noir et blanc – ont été accrochés derrière les grilles d'une cinquantaine de parcs, jardins et squares. Les familles des otages et des représentants de France Télévisions ont participé à ce rassemblement. Par ailleurs, les internautes étaient appelés à construire une “mosaïque contre l'oubli” via leur profil Facebook, les photos envoyées recomposant les visages des deux otages. Plus de 12 000 internautes ont participé à cette opération. Enfin, de nombreuses manifestations de soutien se sont déroulées en province, à Lille, Montpellier, Marseille, Nice, Rennes, notamment.



© RSF

## Diffamation : élargissement des droits de la défense

Dans les procès en diffamation, l'accusé dispose de différents moyens de défense. Il peut notamment se disculper en prouvant la vérité des faits diffamatoires. Dans ce cas, bien qu'il ait été porté atteinte “à l'honneur ou à la considération” d'une personne, il n'y aura pas de condamnation si la vérité des faits diffamatoires est prouvée. Toutefois jusqu'à présent, l'article 35 de la loi de 1881 n'autorisait pas une telle preuve lorsque les faits allégués remontaient à plus de dix ans.

Le Conseil constitutionnel – qui avait été saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) – vient de faire sauter ce verrou dans une décision du 20 mai 2011. Il a déclaré inconstitutionnelle l'interdiction de la preuve pour des faits anciens, en jugeant qu'elle portait “atteinte à la liberté d'expression”.

Le Conseil a observé que l'alinéa 5 de l'article 35 interdisait aux personnes poursuivies d'utiliser pour leur défense “tous les propos ou écrits résultant des travaux historiques ou scientifiques” ou de se référer, s'ils étaient anciens, à des “événements dont le rappel ou le commentaire s'inscrivent dans un débat public d'intérêt général”.

Les sages du Palais-Royal, s'appuyant sur l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 concernant la libre communication des idées et des opinions, appliquent ici la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression en utilisant des expressions chères à cette juridiction : “par son caractère général et absolu cette interdiction porte une atteinte qui n'est pas proportionnée aux buts poursuivis”. Même si la portée pratique de cette abrogation sera limitée – l'exception de vérité étant rarement retenue par les tribunaux – cette décision a une forte valeur symbolique puisqu'elle élargit les droits de la défense dans les affaires de presse. – M. O.

■ **PROTECTION** - Olivier Basille, représentant de Reporters sans frontières auprès de l'Union européenne, et Anne Nivat, grand reporter et reporter de guerre pour *Le Point*, se sont rendus au Parlement européen le 2 mai 2011 à l'occasion d'une conférence sur la protection des journalistes. Devant les membres des commissions parlementaires sur les droits de l'homme et les affaires étrangères, Anne Nivat a rappelé le rôle essentiel des journalistes en période de conflit. Elle a, en outre, insisté sur la nécessité d'améliorer la protection des professionnels des médias, devenus des cibles privilégiées sur les théâtres de guerre. Cette conférence a également permis de présenter aux parlementaires le dispositif de sécurité mis en place par Reporters sans frontières pour les journalistes se rendant à l'étranger.

■ **BLESSURE** - Le journaliste français, Jean-Marie Lemaire, travaillant pour France 24, a été légèrement blessé au mollet, le 6 mars 2011, alors qu'il couvrait, sur le front, les affrontements entre insurgés et troupes pro-Kadhafi à Ben Jaouad (à moins de 100 kms à l'est de Syrte). Contacté par Reporters sans frontières, un des responsables de la chaîne a confié que le journaliste “a reçu trois balles, deux dans sa caméra et une au mollet. Le pérone a été touché, mais la blessure a été stabilisée”.

■ **ATTENTAT** - Une bombe artisanale a explosé dans la nuit du 25 au 26 mai contre la porte d'entrée des locaux du quotidien *Corse-Matin* à Bastia. Un début d'incendie a été maîtrisé et la déflagration n'a pas fait de victimes. L'attentat n'a pas été revendiqué. Reporters sans frontières a manifesté sa solidarité à la rédaction et estime insupportable que l'exercice du journalisme en Corse continue régulièrement de se heurter à des pressions de nature terroriste. Les locaux de *Corse-Matin* avaient été la cible d'actions similaires dans les années 1990 et le véhicule d'un journaliste local a été l'objet d'un attentat à la bombe en 2009.

■ **MECENAT** - Reporters sans frontières a participé pour la première fois le 26 juin 2011 à la Course des héros. Six kilomètres et une occasion originale de financer les activités de l'ONG : chaque participant devant collecter un minimum de 300 euros de dons pour pouvoir courir. L'initiative a ainsi permis de réunir salariés, bénévoles, et supporters de Reporters sans frontières, notamment des journalistes de France 24 mobilisés pour la bonne cause.

■ **DISTINCTION** - Le prix RSF des jeunes journalistes a été décerné le 29 mai à l'issue du festival *Expresso*, à *Controverses*, journal d'étudiants de l'IEP d'Aix-en-Provence pour un article sur “journalisme et engagement”.

# Prédateurs : plus que jamais, la lutte continue

Comme chaque année, Reporters sans frontières a publié le 3 mai une liste remise à jour des "prédateurs de la liberté de la presse". Figurent sur ce tableau de déshonneur les chefs d'État, les responsables politiques ou militaires, les organisations politiques ou mafieuses qui emploient tous les moyens judiciaires et policiers s'ils en disposent, et la pure violence s'ils n'en disposent pas ou si cela ne suffit pas, pour domestiquer ou faire taire médias et journalistes, et envelopper ainsi d'un épais voile de silence leurs agissements dictatoriaux, délicieux et criminels. Chaque fois que c'est possible, Reporters sans frontières les désignent nommément, mettant ainsi en cause leur responsabilité personnelle et publie leur portrait pour qu'ils soient précisément identifiés. Les ennemis de la liberté ne sont donc pas des abstractions - États, gouvernements, sigles d'organisation - mais des personnes qui ont un visage ; ce qui leur déplaît bien sûr souverainement, et c'est bien le but recherché.

À une exception près, notable il est vrai, la liste est à peu près la même que celle de l'année précédente. L'exception, c'est le retrait de la liste de M. Ben Ali, le président Tunisien, chassé du pouvoir par une révolte démocratique. En matière de contrôle de la presse et de violence envers les journalistes en particulier et les défenseurs des droits de l'homme en général, M. Ben Ali était un orfèvre. Si Hosni Moubarak, le chef de l'État égyptien était inscrit sur



Mouammar Kadhafi

la liste des ennemis d'Internet, il ne figurait pas sur celle des prédateurs même s'il n'était pas un ange en ce domaine. Reste à espérer que les révoltes en cours en Libye, en Syrie au Yémen ou au Bahreïn déboucheront elles aussi sur le renversement des dictateurs qui dirigent d'une main de fer ces pays et qui se sont ces derniers mois particulièrement acharnés sur la presse et les journalistes multipliant arrestations et détentions arbitraires, expulsions, interdictions d'accès au territoire, menaces, intimidations, violences et assassinats. Bachar el-Assad (Syrie), Mouammar Kadhafi (Libye), Ali Abdallah Saleh (Yémen) et le roi Ben Aïssa Al-Khalifa (Bahreïn) ont fait tout ce qu'il fallait pour consolider leur image de « prédateurs » de la liberté et figurent

© STEPHEN SHANBERG & VETRONKA GEORGIEVA / SWATCHI & SWATCHI

**Campagne 2010  
"Seule une  
presse libre  
peut leur faire  
mal !"**

tous quatre sur la liste d'infamie dressée par Reporters sans frontières.

Deux autres noms ont disparu de la liste, ceux du Birman Than Shwe, et du Vietnamien Nong Duc Manh. Mais ne rêvons pas. Le premier a été remplacé par Thein Sein et le second par Nguyen Phu Trong. Simple jeu de chaises musicales, un dictateur en remplaçant un autre dans des régimes où l'on ne perçoit aucun espoir d'ouverture.

Pour le reste, nous retrouvons aux quatre coins du monde, de vieilles connaissances comme le Chinois Hu Jintao, le Russe Poutine, le Coréen du Nord Kim Jong-il, les Iraniens Mahmoud Ahmadinejad et Ali Khamenei, le Cubain Fidel Castro... Les prédateurs exercent toujours leurs tristes talents dans le Caucase et dans plusieurs pays africains comme l'Érythrée, la Gambie ou le Zimbabwe où continue de régner le sinistre Mugabe.

En Amérique latine, ce sont surtout les milices et les mafias qui sont clouées au pilori, en Colombie et au Mexique. Avec elles, un nouveau prédateur, le propriétaire terrien Miguel Facussé Barjum dont les milices ont toute latitude au Honduras depuis le coup d'État du 28 juin 2009 pour mettre au pas la presse d'opposition avec la très bienveillante compréhension de l'armée et de la police.

Rien de bien nouveau, on le voit, sous le soleil. La lutte continue.

Daniel JUNQUA

## Avec RSF, le combat de la *Democratic Voice of Burma*

Malgré la nomination, le 30 mars dernier, d'un nouveau gouvernement prétendument civil censé marquer la dissolution officielle de la junte militaire au pouvoir depuis 1988, rien n'a changé en Birmanie. Thein Sein a remplacé Than Shwe à la tête de l'État, mais la répression contre la presse reste la même. Les journalistes demeurent contraints de travailler dans le plus grand secret et les arrestations se poursuivent. Les professionnels des médias viennent ainsi grossir les rangs des quelques 2 100 prisonniers politiques détenus dans le pays, classé au 171<sup>ème</sup> rang sur 178, dans le classement mondial de la liberté de la presse.

Sithu Zeya a 21 ans. Il est enfermé à la prison d'Insein pour avoir photographié les dégâts causés par un attentat à la bombe dans la capitale birmane. Torturé après son arrestation, il a été contraint de révéler les activités de vidéo-journaliste de son père, Maung Maung Zeya, condamné, depuis, à 13 ans de prison. Détenu également à Insein, Ngwe Soe Lin a été arrêté le 26 juin 2009 alors qu'il sortait d'un café internet dans un quartier de Rangoon. Hla Hla Win, jeune femme de 26 ans, a été condamnée à 27 ans de prison... D'autres encore sont privés de leur liberté pour avoir couvert le soulèvement des moines bouddhistes en septembre 2007 ou fait parvenir à l'étranger des images du cyclone Nargis de mai 2008.

À l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai 2011, la *Democratic Voice of Burma (DVB)*, média audiovisuel birman en exil basé en Norvège et en Thaïlande, a lancé une campagne pour demander la libération de ses 17 vidéo-journalistes condamnés à de lourdes peines de prison en Birmanie.

La *DVB* a révélé l'identité de cinq de ses journalistes emprisonnés, ainsi que leur lieu d'incarcération. Elle a dressé la liste des 43 prisons et de la centaine de camps de travail forcé en Birmanie. Par cette campagne, la *DVB* entend alerter la communauté internationale sur la situation des droits humains et de la liberté de la presse en Birmanie. Elle demande en outre à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – dont fait partie la Birmanie depuis 1997 – de rompre le silence dans lequel ses membres continuent de s'enfermer. L'émergence de la Birmanie en tant qu'acteur économique de poids dans la zone, et l'enjeu que représentent les ressources naturelles du pays, ne doivent en aucun cas emporter la complaisance de l'ASEAN. La *DVB* lui demande donc de condamner fermement la politique répressive des autorités birmanes.

Le lancement de cette campagne et de son site internet (<http://www.freeburmavj.org/>) a été rendu possible grâce au soutien financier de Reporters

sans frontières au titre du projet qui lie l'organisation à l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH).



Thein Sein : un prédateur en remplace un autre

La censure demeure l'une des priorités du régime birman. Les médias officiels ne font que diffuser sa propagande. La *DVB*, qui émet ses programmes télévisés en Birmanie via satellite, joue donc un rôle crucial pour informer la population. Ses journalistes prennent tous les risques afin de capturer des images de la répression, qu'ils font ensuite parvenir à leurs collègues basés en Thaïlande. Ces derniers les envoient ensuite en Norvège, d'où la chaîne émet en direction de la Birmanie.

Cinq mois après la publication de son rapport d'enquête sur la situation des médias en Birmanie, Reporters sans frontières se réjouit de participer, une fois encore, à lever le voile sur la situation de l'un des pays les plus répressifs de la planète envers les médias.

Martial TOURNEUR

Pour la quatrième fois, le cinéma le Grand Action, dans le cinquième arrondissement de Paris, a accueilli l'assemblée générale de Reporters sans frontières. Une centaine d'adhérents et d'amis se sont donc retrouvés le lundi 30 mai en fin d'après-midi dans cette salle sympathique où ils ont été chaleureusement accueillis par la directrice, Isabelle Gibbal-Hardy. L'assistance a écouté les différents rapports – moral, d'activités et financier – présentés successivement par le président, Dominique Gerbaud, le secrétaire général, Jean-François Julliard et le trésorier Jean-Michel Boissier. Ils ont été adoptés à l'unanimité. Il a été ensuite procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration, entièrement renouvelé. Puis, ce fut, selon la tradition, la projection d'un film, en l'occurrence l'admirable documentaire de Juan José Lozano et Hollman Morris, *Impunity*, sur l'action criminelle des groupes paramilitaires en Colombie.

## LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2010, une année de fête, de drames et de lutte



De gauche à droite : les salons de l'Hôtel de Ville de Paris lors de la fête du 25e anniversaire de Reporters sans frontières. – À Oslo, c'est sur une chaise vide que le président du comité Nobel, Thorbjørn Jagland, a déposé la médaille du prix Nobel de la paix décernée à Liu Xiaobo, emprisonné en Chine. – Des journalistes au travail dans le Centre de presse mis en place à Haïti par RSF.

L'année 2010 a été celle des 25 ans de Reporters sans frontières. Un quart de siècle au service de la défense de la liberté de la presse, cela devait se fêter. Nous l'avons fait. Le point d'orgue de ces célébrations a été le grand gala organisé en septembre dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Inaugurée par Bertrand Delanoë, animé par les deux présentatrices de l'émission *Envoyé Spécial*, cette soirée a réuni plus de 900 personnes dont nombre de personnalités du monde des médias.

Au même moment, nous lançons l'exposition Pierre et Alexandra Boulat au Petit Palais. C'était la première fois que Reporters sans frontières exposait dans un lieu aussi prestigieux. En six mois, plus de 120 000 visiteurs ont parcouru l'exposition. Les célébrations avaient débuté, en mai, à l'occasion de la sortie d'un album "spécial anniversaire" consacré aux plus belles photos de la célèbre agence Magnum.

### Au secours des médias haïtiens...

2010 avait pourtant démarré de la plus mauvaise des manières avec le terrible séisme, en Haïti. Au-delà de l'émotion suscitée, Reporters sans frontières a décidé de venir en aide rapidement aux médias dévastés. En quelques jours, nous avons monté un centre d'appui aux médias afin de rétablir la chaîne de l'information rompue par le tremblement de terre. Cette action a permis aux populations sinistrées d'accéder à une information cruciale. Le succès de ce projet – 4 500 journalistes ont ainsi bénéficié de

notre aide – nous a incité à développer des projets plus humanitaires de reconstruction des médias. Nous l'avons fait – dans une moindre mesure – au Pakistan, après les fortes inondations de l'été 2010, en apportant une aide matérielle à des radios locales.

Dans le domaine de la recherche, nous avons continué d'innover en publiant des rapports thématiques : la protection des journalistes environnementalistes, le crime organisé contre la liberté de la presse, les menaces à l'encontre des femmes journalistes. Autant de nouveaux enjeux pour la liberté de la presse. Autant de rapports publiés et diffusés massivement par Reporters sans frontières. Ils ont reçu un écho positif et enthousiaste de la part des organisations internationales et des responsables politiques. Nous devons continuer à trouver des moyens innovants afin de défendre la liberté de la presse et ne pas nous contenter de dénoncer la situation dans tel ou tel pays.

L'un de ces moyens est de participer au monitoring des médias en période électorale. C'est ce que nous avons fait, une fois encore, en Côte-d'Ivoire, en 2010. Nous avons dénoncé le manque de respect du pluralisme pendant la campagne présidentielle et nous avons alerté les autorités pour que les médias publics rectifient le tir à temps. Pour prolonger ce travail, nous avons rédigé, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, un guide du journaliste en période électorale. Ce guide a déjà été distribué dans une dizaine de pays francophones qui s'apprentent à vivre une élection natio-

nale. Il offre des conseils pratiques pour couvrir de manière équitable une élection.

### ... et des journalistes iraniens

Liu Xiaobo a reçu le prix Nobel de la paix en 2010. Nous avons participé aux cérémonies officielles, à Oslo, mais surtout nous avons réclamé haut et fort sa libération pendant la visite à Paris du président chinois, en novembre. Les images de ces opérations ont été diffusées sur plus de 150 chaînes de télévision à travers le monde, y compris en Chine sur des chaînes étrangères captées par satellite.

L'Iran a été, une fois encore, au cœur de l'actualité. Notre bureau Assistance a fourni un remarquable travail pour venir en aide aux dizaines de journalistes iraniens qui ont fui leur pays pour se réfugier dans des pays voisins ou venir en France. Nous avons trouvé des solutions d'hébergement d'urgence pour faire face à une demande exceptionnelle.

L'organisation est désormais dotée d'un véritable bureau Assistance chargé d'apporter des solutions aux journalistes en grave difficulté. Nous bénéficions aussi de l'expertise d'un comité juridique, coordonné par la première avocate intégrée à l'équipe, Prisca Orsonneau. Ce comité œuvre à la défense de journalistes emprisonnés partout dans le monde et apporte une expertise sans égale aux gouvernements soucieux de réformer leurs lois dans un sens plus respectueux des libertés.

Suite page 6

Suite de la page 5

## L'abri anti-censure

En 2010 encore, nous avons inauguré le premier abri anti-censure dans le monde. Ce lieu offre des solutions de navigation sur Internet et de communications électroniques totalement sécurisées. En 2011, nous allons encore étendre ce travail grâce à la mise en place d'un Observatoire du web qui sera chargé de répertorier toutes les atteintes à la liberté de circulation de l'information en ligne, mais aussi de défendre la neutralité du Net et de promouvoir la responsabilité des entreprises qui travaillent dans des pays répressifs. Nous lancerons aussi le premier site dédié à l'hébergement de contenus censurés. Une sorte de WikiLeaks de la censure.



La cyberféministe iranienne Parvin Ardalan première lauréate du prix RSF du Net-citoyen, le 11 mars 2010.

Encore deux mots de la situation à venir. Avant l'été, nous allons inaugurer un bureau à Tunis. Reporters sans frontières sera pour la première fois présente de manière permanente dans ce pays. Inutile de rappeler les immenses difficultés auxquelles nous avons fait face pour travailler en Tunisie. Nous avons enfin aujourd'hui, la possibilité d'apporter un soutien direct aux médias et aux journalistes tunisiens. Nous allons le faire.

Jean-François JULLIARD  
Secrétaire général

## Au service de la dignité

(Suite de l'édition page 1)

Enfin, au cours de l'année 2010 nombre de journalistes ont constaté une dégradation de leurs conditions de travail. Dégradation subreptice, cachée mais insistante. Le secret des sources a été de nouveau mis à mal. Nous avons porté plainte, avec le journal *Le Monde*, contre ceux qui ont fouillé dans les relevés téléphoniques des journalistes. Cette évolution est inquiétante et nous allons utiliser l'élection présidentielle pour rédiger une sorte de plate-forme des lois et règles incontournables dans une démocratie comme la nôtre. Et nous la soumettrons aux candidats lors d'une grande soirée de la liberté de la presse. Rendez-vous à l'automne prochain !

Dominique GERBAUD, président

## LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

La situation financière de Reporters sans frontières est satisfaisante. Le commissaire aux comptes, du cabinet Ernst & Young en a donné acte lors de l'assemblée générale en certifiant les comptes et en les qualifiant de sincères. L'exercice se solde cependant par un déficit de près de 80 000 €, compte tenu cependant d'un poste "dotations aux amortissements et provisions" de près de 100 000 €, simple jeu d'écriture, ce qui fait que cette perte n'a pas eu de réel impact sur les fonds. Il n'en reste pas moins que les produits n'ont couvert qu'à peine les charges et que l'objectif pour les années à venir est d'augmenter les recettes tout en veillant toujours aussi strictement à maîtriser et contenir les dépenses.

Le total des produits s'est élevé en 2010 à 4 231 300 € en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent ce qui est satisfaisant. Mais la répartition de ces produits a subi une profonde modification. Les ressources propres – hors cotisations des adhérents (23 316 €) et refacturation à RSF-International (50 000 €) – ont baissé de 12 % et ne représentent plus que 46 % des ressources totales contre 58 % en 2009 ! Cette forte baisse s'explique par la diminution du chiffre d'affaires des ventes d'albums de photographies (152 000 exemplaires vendus contre 169 000). Cette baisse n'a rien de surprenant dans le contexte particulièrement difficile des marchés de la presse et de l'édition. Fort heureusement, le chiffre d'affaires publicitaire s'est bien maintenu (+ 5 %), ce qui a limité les dégâts.

Cette chute des ressources propres a été compensée par une évolution positive des autres sources de financement et particulièrement du mécénat (incluant les dotations issues des prix ou autres distinctions), c'est-à-dire le soutien, sans contrepartie d'institutions privées, entreprises et fondations, françaises ou étrangères. Le total des produits comptabilisés à ce titre s'élève à 744 K€ contre 366 K€ l'année précédente grâce à l'arrivée de nouveaux mécènes privés parmi lesquels Google. Le poids du mécénat et des donations s'élève à 18 % des produits de l'exercice contre 10 % précédemment. Les dons issus de la générosité du public et les subventions sont aussi en hausse.

La ventilation des charges s'est également modifiée. Les frais de gestion de la structure (hors locaux) ont été fort bien tenus et sont identiques, à 1 000 € près à ceux de l'année précédente. Les charges de personnel sont en hausse de 11 % en raison notamment de la création d'un poste pour le Fundraising. Mais, c'est le poste "Fonds d'assistance et de soutien aux médias" qui a connu l'augmentation la plus significative (+ 168 K€). Il a atteint 528 000 € soit 12 % du total des charges. L'engagement de Reporters sans frontières auprès des journalistes haïtiens après le séisme qui a détruit Port-au-Prince, auprès des journalistes iraniens fuyant en masse le régime des mollahs ou encore auprès des journalistes érythréens (radio Erena), explique largement cette forte hausse.

## Des comptes satisfaisants

La part des charges liées à l'assistance devrait se maintenir en 2011, et celles des actions de sensibilisation et des missions devraient augmenter en raison notamment de l'ouverture d'un bureau régional de Reporters sans frontières à Tunis. En ce qui concerne les ressources, l'association se fixe pour objectifs de développer ses recettes propres (lancement de produits dérivés, prise en charge, au moins partiellement, par des partenaires des coûts d'impression des albums), de recruter de nouveaux mécènes et de développer l'information sur la possibilité qu'a RSF de recevoir des legs et donations.

Jean-Michel BOISSIER  
Trésorier

## Le nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration de Reporters sans frontières a été intégralement renouvelé. 25 sièges étaient à pourvoir. Il y avait 31 candidat(e)s. Ont été élu(e)s :

- Alexandre Balguy-Gallois\*, Avocat au Barreau de Paris ;
- Diane de Bellescize\*, Professeur agrégé des facultés de droit ;
- Jean-Michel Boissier\*, Muséologue et éditeur ;
- Alain Buu, Photojournaliste ;
- Bruno Doguet, Journaliste ;
- Fabrice Drouelle\*, Journaliste ;
- Marc Fernandez\*, Journaliste ;
- Bruno Frappat, Journaliste honoraire ;
- Marc Garmirian\*, Journaliste et réalisateur ;
- Dominique Gerbaud, Journaliste honoraire ;
- Jean-Pierre Getti\*, Magistrat ;
- Daniel Junqua\*, Journaliste honoraire ;
- Alain Le Gougec\*, Journaliste ;
- Odile Marquant-Berthoux\*, Enseignante ;
- Alain Mingam\*, Journaliste ;
- Anne Nivat\*, Journaliste ;
- Martine Ostrovsky\*, Juriste ;
- Julien Pain, Journaliste ;
- Jacqueline Papet\*, Journaliste honoraire ;
- Jean-Marie de Peretti\*, Journaliste ;
- Emmanuel Razavi, Journaliste et écrivain ;
- Philippe Rochot, Journaliste ;
- Pierre-Emmanuel Richard\*, Journaliste ;
- Jean-Louis Saporito\*, Journaliste ;
- Denis Saverot, Journaliste.

\* candidats membres du précédent CA.

# Secret des sources : la loi enfin appliquée !

La loi sur la protection du secret des sources des journalistes a été votée en janvier 2010. Trop imprécise et dépourvue de sanctions, elle a aussitôt été violée par certains policiers et magistrats. L'arrêt du 5 mai 2011 de la cour d'Appel de Bordeaux rappelle opportunément l'esprit de ce texte : protéger efficacement les sources afin d'assurer la liberté de l'information, éviter de le contourner au profit d'intérêts particuliers.

« Le secret des sources des journalistes est protégé dans l'exercice de leur mission d'information du public ». Voilà ce que proclame la loi du 4 janvier 2010 sur la protection du secret des sources des journalistes. Noble principe faisant écho aux paroles du Président Nicolas Sarkozy en janvier 2008 : « Un journaliste digne de ce nom ne donne pas ses sources, chacun doit le comprendre, chacun doit l'accepter ». Dans la foulée, le chef de l'État promettait une loi spéciale pour garantir cette protection. Ce qui fut fait deux ans plus tard.

## La loi contournée

Mais à quoi bon une telle loi si, dès l'été 2010, les journalistes du Monde qui enquêtaient sur l'affaire Bettencourt voyaient les listes de leurs interlocuteurs téléphoniques – c'est-à-dire de leurs sources – épluchées par les enquêteurs de l'Inspection générale des services (IGS) de la Préfecture de Police mis en branle par le procureur de Nanterre, Philippe Courroye. Tout ceci pour une simple plainte d'un particulier pour violation du secret professionnel, énième épisode de cette affaire rocambolesque.

La procédure faisait suite à d'autres agissements intervenus au cours de ce même été dans la même affaire : consultation des fadettes (factures téléphoniques) des journalistes du Monde par les policiers de la Direction générale de la police nationale (DGPN) et par ceux de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) afin, là encore, de connaître leurs informateurs, au nom d'une introuvable « mission de protection des intérêts de l'État » ; vols d'ordinateurs portables dans les locaux de Mediapart, du Monde et du Point ; puis, en janvier 2010, classement par le parquet de Paris de la plainte du Monde pour violation du secret des sources au motif que la loi de janvier 2010 ne prévoit pas de sanctions pénales.

Cette accumulation de violations du secret des sources, qui soulevait l'indignation des médias et des défenseurs des libertés, donnait à penser que la France se moquait de ses propres lois – en particulier de celles touchant aux libertés – et n'accordait aucune valeur à un principe que la Cour européenne des droits de l'homme qualifie

de « pierre angulaire de la démocratie », justifiant ainsi sa rétrogradation à la 44<sup>ème</sup> place du classement mondial de la liberté de presse de RSF.

## L'arrêt de la cour d'Appel de Bordeaux

C'est donc avec un réel soulagement que l'on a appris, le 5 mai 2011, que les magistrats de la chambre de l'instruction de la cour d'Appel de Bordeaux (juridiction dont on se souvient qu'elle a été désignée en novembre 2010 pour remplacer le tribunal de Nanterre afin d'assurer la sérénité des débats) ont enfin appliqué la loi de janvier 2010 en désavouant le procureur Courroye qui l'avait délibérément transgressée. Ils ont annulé les



réquisitions qu'il avait prises afin d'identifier les sources des journalistes, estimant que les justifications des mesures prises par le procureur étaient « par leur nature et leur finalité à l'évidence attentatoires au principe fondamental dans une société démocratique de la protection des sources des journalistes ».

En effet, le 2 septembre 2010 Monsieur Courroye, à la suite d'un dépôt de plainte par l'avocat de Mme Bettencourt, avait ordonné une enquête préliminaire pour violation du secret professionnel visant, sans le dire, un autre magistrat de Nanterre, la présidente Prévost-Deprez, qu'il soupçonnait d'informer la presse. Il voulait connaître les numéros des téléphones portables – personnels et professionnels – des deux journalistes du Monde qui avaient fait état dans un article du 1<sup>er</sup> septembre d'une perquisition chez Liliane Bettencourt intervenue le matin même. Grâce à ces numéros, il a pu obtenir la liste de leurs appels entrants et sortants, de leurs SMS et identifier ainsi tous leurs correspondants.

## Pourquoi la nouvelle loi de janvier 2010 a-t-elle été violée ?

Cette loi n'autorise à « porter atteinte directement ou indirectement au secret des sources que si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie ». M. Courroye, qui se dit « pointilleux sur le respect du secret des sources des journalistes » croyait trouver un tel impératif dans la dénonciation des agissements de sa collègue. Il a été sèchement désavoué par les magistrats bordelais qui ont relevé que ses réquisitions avaient « pour objet et finalité d'identifier l'origine d'informations reçues par des journalistes », alors qu'il s'agissait de la plainte d'un particulier, ce qui ne constitue pas un impératif prépondérant d'intérêt public. Le procureur Courroye a donc violé l'article 2 de la loi du 4 janvier 2010 ainsi que l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme qui protège la liberté d'expression.

## Il faut aller plus loin

Malgré cette première décision enfin conforme à la lettre et à l'esprit de la loi, les errements antérieurs montrent que le texte est imparfait et insuffisant. Lors de la phase d'élaboration, RSF – et d'autres – avaient attiré l'attention des parlementaires sur le caractère ambigu et flou de certaines dispositions – en particulier de la notion d'« impératif prépondérant d'intérêt public » – qui permettent de réduire à néant les garanties promises en autorisant dans certains cas de « porter atteinte directement ou indirectement au secret des sources ».

RSF avait alors proposé d'adopter la rédaction beaucoup plus claire de la loi belge de 2005 qui n'autorise la révélation des sources que « si elles sont de nature à prévenir la commission d'infractions constituant une menace grave pour l'intégrité physique d'une ou plusieurs personnes », et si les informations demandées sont cruciales et ne peuvent pas être obtenues autrement. Les parlementaires ne nous pas suivis. Les faits et les procédures de ces derniers mois leur ont donné tort.

Le législateur n'est pas allé assez loin. La loi actuelle est trop imprécise sur les exceptions à la protection et ne prévoit pas de sanctions pénales en cas de violation de ses dispositions. Pour que soit mieux respecté le droit du public à l'information, il est indispensable que les médias puissent garantir à leurs informateurs le respect de leur anonymat s'ils courent des risques personnels ou professionnels.

C'est pourquoi, en cette période où vont fleurir les promesses électorales et les gestes symboliques, nous devons nous mobiliser pour obtenir l'amélioration de la loi afin que les principes qu'elle énonce s'appliquent sans restriction et que ceux qui la violeraient soient sanctionnés.

Martine OSTROVSKY

## Au-delà des beaux principes proclamés,

Le forum eG8 s'est tenu à Paris les 24 et 25 mai 2011, dans le jardin des Tuileries, en amont du G8 de Deauville des 26 et 27 mai, à l'agenda duquel figurait pour la première fois la question d'Internet. L'eG8 a été présenté comme un rendez-vous incontournable des acteurs du Web, en préambule au premier G8 à aborder la thématique d'Internet. Mais le programme, clairement axé sur l'économie numérique, faisait la part belle aux entrepreneurs du Web et aux ayants droit venus défendre la propriété intellectuelle, en délaissant les associations qui militent pour la liberté d'expression en ligne et le respect de la vie privée. Sur les dizaines existantes, seules deux d'entre elles ont été invitées à s'exprimer dans le cadre du eG8 : l'ONG américaine Electronic Frontier Foundation (EFF), via son président John Perry Barlow et Reporters sans frontières, représentée par son secrétaire général Jean-François Julliard.

Dès le début, parmi les internautes et blogueurs, un sentiment de méfiance a prévalu. Difficile d'oublier que le eG8 était en effet organisé par la France, le pays qui a introduit l'approche de la riposte graduée – Hadopi – et un filtrage administratif du Web (via la loi de sécurité intérieure Loppsi). Ce qui lui a valu de faire son entrée dans la liste des pays “sous surveillance” dans le rapport 2011 de Reporters sans frontières sur “Les Ennemis d'Internet”.

### Une question de RSF à Nicolas Sarkozy

Jean-François Julliard eu l'opportunité de poser une question à Nicolas Sarkozy lors de son discours d'ouverture du forum : “On a vu l'importance d'Internet dans les révolutions arabes, qui ont commencé avec la Tunisie. Beaucoup de blogueurs ne se sont pas sentis aussi soutenus qu'ils l'espéraient par la France. Il y a actuellement des dizaines de cyberdissidents emprisonnés dans le monde arabe. Que fait la France pour eux, que pourra faire la France demain ? Est-ce que vous pensez que demain la défense d'un Internet libre pourra être une arme de la diplomatie des pays démocratiques ?”

Dans sa réponse, Nicolas Sarkozy a d'abord souligné que ces révolutions avaient débuté en Iran, rendant hommage aux cyberdissidents iraniens. Puis, il a insisté sur le fait que l'“Internet libre est maintenant un critère pour savoir si l'on est face à



une démocratie ou une dictature. C'est la ligne de partage, et tous ceux qui ont voulu enfermer l'Internet de leur pays se sont rangés du côté des dictateurs”. Répondant à la critique sur le rôle de la France, il précise : “Vous dites qu'on n'en a pas fait assez. Je vais vous dire franchement : la révolution du Jasmin en Tunisie, on a été surpris quand elle est arrivée. Qui ne l'a pas été ? Mais nous en avons tiré des conclusions et changé la politique de la France en la matière.”

Justifiant la décision de la France d'intervenir militairement en Libye, il précise que “désormais, l'Internet est devenu l'échelle de crédibilité d'une démocratie ou l'échelle de honte d'une dictature.” Et de conclure que “les dictateurs qui voudront museler un peuple ne pourront plus le faire dans le silence de la communauté internationale.”

### La société civile « hacke » le eG8

Invitée à s'exprimer dans le cadre du eG8, après avoir contacté les organisateurs pour leur signaler le manque de légitimité du forum s'il laissait de côté les questions liées à la liberté d'expression en ligne, Reporters sans frontières s'est également associée à la société civile non conviée aux festivités. L'organisation a participé à une conférence de presse organisée à la dernière minute dans la matinée du 25 mai, dans une salle de conférence du eG8 mais hors du programme officiel. Des représentants de la société civile ont exprimé leur rejet des tentatives de régulation d'Internet et dénoncé le manque de représentativité des acteurs du Web. Parmi les participants :

Jean-François Julliard, Secrétaire général de Reporters sans frontières, Jérémie Zimmerman, porte-parole de la Quadrature du Net, Susan Crawford, ancien membre du bureau des directeurs de l'ICANN, Jeff Jarvis, journaliste américain, et Lawrence Lessig, professeur de droit spécialisé dans la propriété intellectuelle et fondateur des Creative Commons.

Jeff Jarvis s'est dit “effrayé par ceux qui sont effrayés par Internet”. Jean-François Julliard a confié être “extrêmement déçu” de la tournure des discussions au cours du eG8. Il a dénoncé l'absence de message fort à l'attention des États qui s'en prennent aux journalistes, blogueurs et cyberdissidents. “Il faut défendre l'Internet libre avant de penser à réguler les contenus. Les gouvernements du G8 doivent faire de la défense de l'Internet leur priorité” a-t-il déclaré.

### Participation à l'une des tables rondes du programme officiel

Des propos réitérés lors de la table ronde consacrée à “La liberté électronique : les nouveaux outils de liberté”. Invité à s'exprimer aux côtés de représentants de Google, d'Alec Ross du Département d'État américain et de journalistes et militants du monde arabe, Jean-François Julliard a insisté sur le fait que les États membres du G8 devraient “clairement déclarer que l'accès à Internet est un droit fondamental, avant de discuter de quoi que soit d'autre”, du développement économique ou protection de la propriété intellectuelle.

# le G8 a manqué son rendez-vous avec les internautes

Jean-François Julliard a aussi dénoncé l'existence de doubles standards entre le discours tenu par certaines démocraties et leurs actes, en faisant référence au traitement réservé à WikiLeaks par l'administration américaine. Les autres démocraties ne sont pas en reste : *"il est facile de défendre la liberté d'expression en Syrie, mais nous devrions le faire également en Italie, en Australie, en France"*.

## La déclaration finale du G8, inspirée des conclusions du eG8, manque le coche

Suite logique du ton choisi donné par le eG8, la déclaration finale du G8 a confirmé les craintes des militants de la liberté d'expression : les 19 points consacrés à Internet débutent par l'affirmation d'une série de beaux principes certes, mais qui restent cependant trop vagues.

Aucune référence précise n'est faite à l'importance de la neutralité du Net. Les dangers d'une censure privée par les entreprises de l'Internet ne sont pas évoqués. Quant au blocage par les États, si la déclaration critique la censure *"arbitraire ou indiscriminée"*, une telle affirmation est loin d'être suffisante et ne décourage en rien un pays comme la Chine de poursuivre ses pratiques de filtrage.

Le point le plus détaillé de la déclaration concerne la propriété intellectuelle. Le langage utilisé est très proche de l'accord international contre la contrefaçon (ACTA), et semble justifier l'instauration par les États d'un filtrage privé du Net ou la pratique de la riposte graduée. Plus grave encore : les décideurs planétaires passent sous silence le sort des 125 net-citoyens emprisonnés dans le

monde pour avoir informés leurs concitoyens et le reste du monde.

En refusant de mettre un visage sur la censure et de reconnaître clairement l'accès au Web comme un droit fondamental, malgré les efforts de Reporters sans frontières et d'autres ONG, les États du G8 manquent en effet l'occasion de se placer du côté des internautes et de mettre en place une politique concrète de protection d'un Internet libre et accessible à tous.

À nous tous de rester vigilants et de les mettre face à leurs contradictions quand leurs actes iront à l'encontre de certains beaux principes énoncés dans la déclaration finale.

Lucie MORILLON

## Le blog tunisien Nawaat.org prix Net-citoyen 2011



Riadh Guerfali brandit triomphalement son trophée

Le prix du Net-citoyen, organisé avec le soutien de Google, a été décerné le 11 mars 2011 au blog collectif tunisien Nawaat.org créé en 2004. La cérémonie s'est déroulée dans le Salon des Miroirs à Paris en présence de Dominique Gerbaud, Président de Reporters sans frontières, de Jean-François Julliard, Secrétaire général et de Carlo d'Asaro Biondo, Président de Google pour l'Europe du sud, de l'est, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le prix a été remis à Riadh Guerfali (dit Astrubal), cofondateur de Nawaat.org :

*"Au-delà de Nawaat, a-t-il déclaré, ce prix est une forme d'hommage à tous nos confrères qui œuvrent, parfois au péril de leurs vies, dans des pays opprimant la liberté d'expression"*. Le site joue un rôle de première importance dans la couverture des troubles sociaux et politiques en Tunisie depuis le 17 décembre 2010.

Le lendemain, 12 mars, Journée mondiale contre la cyber-censure, Reporters sans frontières a publié un rapport de 70 pages\* dressant un état des lieux de la liberté de l'information en ligne ainsi que sa nouvelle liste des pays ennemis d'Internet. 16 pays ont été mis "sous surveillance" dont trois démocraties, l'Australie, la Corée du Sud et la France.

Présentant le rapport, Jean-François Julliard a indiqué qu'un internaute sur trois dans le monde n'avait pas accès à un Internet libre. Une soixantaine de pays censurent le réseau à des degrés divers ou harcèlent les net-citoyens. Enfin, quelque 120 personnes sont emprisonnées simplement pour s'être exprimées librement sur le Net. Les révoltes arabes et le rôle joué par les réseaux sociaux ont conduit nombre de pays à accentuer censure et répression sur le net.

Télécharger le rapport sur [www.rsf.org](http://www.rsf.org)

### Les ennemis d'Internet

Arabie Saoudite  
Birmanie  
Chine  
Corée du Nord  
Cuba  
Iran  
Ouzbékistan  
Syrie  
Turkménistan  
Viêt-nam

### Les pays sous surveillance

Australie  
Bahreïn  
Biélorus  
Corée du Sud  
Égypte  
Émirats arabes unis  
Érythrée  
France  
Libye  
Malaisie  
Russie  
Sri Lanka  
Thaïlande  
Tunisie  
Turquie  
Venezuela

## Le courrier

de Reporters sans frontières

Publication trimestrielle  
Prix 1,5 € - Abonnement un an : 5 €  
N° ISSN 1814-8190

Directeur de la publication : Jean-François Julliard  
Rédacteur en chef : Daniel Junqua assisté de Delphine de Peretti  
Réalisation et impression : Editions Mimosa  
262, avenue Maurice Planès - 34077 Montpellier

Édité par Reporters sans frontières  
Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique  
47, rue Vivienne - 75002 Paris  
Tél : 01 44 83 84 84 - Mail : [rsf@rsf.org](mailto:rsf@rsf.org) - Site : [www.rsf.org](http://www.rsf.org)

# Les femmes journalistes affrontent aussi violence et répression

**À l'occasion de la journée internationale de la femme, le 8 mars, Reporters sans frontières a publié un rapport sur la place des femmes dans la profession de journaliste, les discriminations, petites ou grandes dont elles sont l'objet, les risques qu'elles prennent, les violences qu'elles subissent...**

Un premier constat s'impose : le journalisme attire de plus en plus les femmes, elles sont de plus en plus nombreuses dans les rédactions, et de plus en plus nombreuses à souhaiter y entrer. Cette tendance touche tous les médias et toutes les spécialisations. Le temps n'est plus où les femmes étaient au pire totalement tenues à l'écart, au mieux, cantonnées, encore dans les années 1960 et 1970, à la santé, à la mode ou au social. Cette évolution est particulièrement nette en Europe et en Amérique du Nord, mais elle se manifeste – à des degrés, il est vrai extrêmement divers – dans le monde entier et particulièrement en Chine où, en une quinzaine d'années, la proportion des femmes dans les médias a quasiment doublé pour atteindre désormais plus de 40 %. En revanche, dans les pays qui les excluent de façon générale de la vie sociale, les femmes n'ont pas droit à une parole publique. C'est le cas en Afghanistan "où les femmes, rapporte la correspondante de guerre Anne Nivat, sont notamment exclues de la télévision. Les rares femmes à exercer le métier de journaliste sont considérées comme des moins que rien, comme des traînées. L'Afghanistan reste un pays où les femmes n'ont pas droit à la parole."

## 45 % de femmes en France

En France, les statistiques de la Commission de la Carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) pour 2010 font état de 16 638 femmes pour un total de cartes attribuées de 37 007, ce qui frôle les 45 % – pourcentage encore un peu inférieur à la moyenne européenne qui est de 47 %. La parité n'est plus loin. Mais cette satisfaction doit être fortement tempérée. Si les femmes sont désormais en nombre, si elles occupent, avec talent, tous les créneaux, y compris le grand reportage dans les zones de conflits, force est de constater que, globalement, elles occupent les emplois les plus précaires – elles représentent plus de 53 % de l'ef-

fectif des pigistes, et sont de moins en moins présentes au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie et ont en moyenne – il y a de belles exceptions – des rémunérations inférieures.

## Les mêmes risques

Prenant les mêmes risques que les hommes, elles encourent les mêmes dangers. Pour ne prendre que cet exemple, une dizaine d'entre elles – parmi lesquelles Florence Aubenas – ont été victimes d'enlèvement en Irak, et l'une d'entre elles, Raeda Wazzan, a été exécutée en février 2005 par ses ravisseurs. La violence à leur égard peut prendre un caractère sexuel. En témoigne le cauchemar récemment vécu au Caire par la journaliste américaine Lara Logan de la chaîne CBS (voir ci-dessous). Le fait pour une journaliste femme d'enquêter sur des sujets de société sensibles, spécialement sur la condition féminine, et de dénoncer des lois ou des pratiques machistes, peut les exposer à

## Lara Logan agressée au Caire "J'ai cru que j'allais y rester !"



Lara Logan sur le terrain en Irak

Le 11 février dernier, Lara Logan et son équipe sont dans les rues du Caire et préparent un sujet pour le journal télévisé de CBS. Elles sont violemment prises à partie par une foule survoltée. La jeune reporter est séparée de son équipe et de son garde du corps par un groupe d'hommes, qui entreprennent d'arracher ses vêtements. Pendant près d'une demi-heure, elle subit violences et attouchements par plusieurs dizaines de personnes "Je n'ai même pas senti qu'ils me frappaient, la seule chose à laquelle je pouvais penser était leurs mains qui me violaient, encore et encore", a-t-elle raconté dans son témoignage sur CBS. "J'ai vraiment cru que j'allais y rester". Elle arrive finalement à proximité d'un groupe de femmes voilées qui se portent à son secours, la protègent, appellent à la rescousse des militaires qui la mettent en sécurité.

Après avoir consulté un médecin égyptien, elle est rapatriée aux États-Unis avec son équipe. Elle passe quatre jours à l'hôpital : ses muscles, ses ligaments et ses tendons sont abîmés, et elle souffre de contusions multiples ainsi que de blessures intimes. Elle a cependant repris son travail très rapidement, refusant de se laisser abattre par son agression.



Sihem Bensedrine, journaliste et éditrice tunisienne, a été et reste à la pointe du combat pour les libertés.

de terribles "punitions". Le rapport de Reporters sans frontières cite ainsi le cas de quatre journalistes femmes de Sierra Leone qui, en février 2009, ont été séquestrées par une organisation secrète pratiquant l'excision. L'une d'entre elles, Manjama Balama-Samba, déshabillée, a dû marcher nue dans la ville. Leurs ravisseurs avaient estimé que leurs reportages dénonçant ces mutilations constituaient une offense aux traditions !

## En première ligne

Dans de nombreux pays, les journalistes femmes se portent en première ligne pour la défense des libertés d'expression et d'information et des droits de l'homme. Elles sont alors victimes de la censure, d'intimidations, d'emprisonnements, de violences, au même titre que les hommes. Au Rwanda, Agnès Uwimana Nkusi, directrice d'un bimensuel privé et l'une de ses journalistes, Saidath Mukakibibi, ont été condamnées en février 2011 : la première à 17 ans de prison, la seconde à 7 ans pour "incitation à la désobéissance civile", "négarion du génocide" et "divisionnisme". En Birmanie, Hla Hla Win, une collaboratrice de Democratic Voice of Burma (voir page 4) purge depuis fin 2009 une peine de 27 ans de prison pour avoir réalisé des reportages sur des sujets sensibles comme le manque d'eau potable dans certains villages ou la désertion d'enfants soldats. D'autres femmes courageuses poursuivent toujours, en Iran, comme Parvin Ardalan, à Cuba, comme Magaly Norvis Otero Suárez, en Tunisie comme Sihem Bensedrine, leur lutte contre les discriminations, les injustices, l'arbitraire, la corruption et font honneur à la profession. D.J.

Télécharger le rapport sur [www.rsf.org](http://www.rsf.org)

# Crime organisé : Un danger et un défi pour la presse

**Avec l'aide de ses correspondants locaux, et le témoignage de journalistes et d'observateurs des médias de tous les continents, Reporters sans frontières a tenté de rendre compte des obstacles et des défis que posent aujourd'hui le crime organisé, principale source de danger pour les journalistes depuis le début de ce siècle. Un rapport a été rendu public le 24 février 2011. Il est toujours consultable depuis la Une du site.**

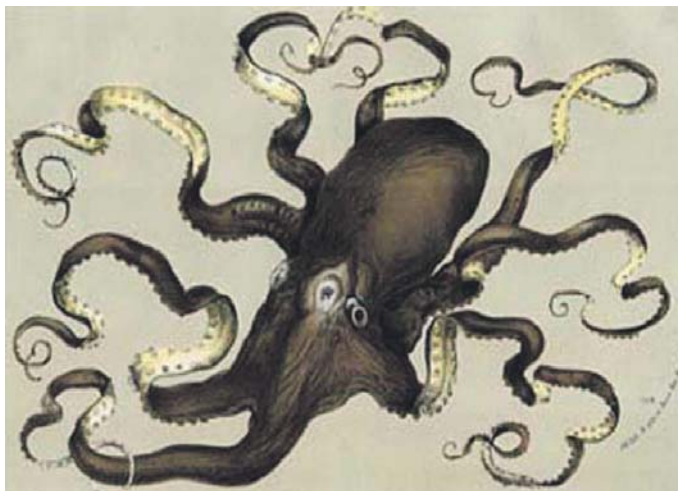
**A**u cours de la décennie 2000, 141 journalistes ont perdu la vie pour avoir osé dénoncer l'emprise des gangs et l'économie parallèle. Dans le monde de l'après-guerre froide, les principaux prédateurs de la presse ont pour nom les mafias, les cartels de la drogue mais aussi des groupes paramilitaires reconvertis dans la contrebande à grande échelle. Les mafias traditionnelles incarnées par Cosa Nostra ne sont plus les seuls visages de cette "pieuvre" aux dimensions transnationales, plus meurtrière pour les journalistes que les derniers régimes d'oppression ou les dictatures. Aucun continent n'est épargné.

## 40 000 morts au Mexique

Au Mexique, l'offensive fédérale contre les narcotrafiquants, lancée en décembre 2006, se solde au jour d'aujourd'hui par plus de 40 000 morts, dont 15 000 pour la seule année 2010. Les professionnels des médias sont dans la ligne de mire. Cartel du Pacifique, cartel du Golfe, *Familia de Michoacán*, cartel de Sinaloa ou *Los Zetas* sont autant de composantes de cette bouillotte criminelle qui n'aurait guère prospéré sans le déclin général de l'État, la complicité de certaines autorités et l'insuffisante réaction internationale dans la lutte contre le trafic. "Nous sommes en danger du simple fait d'être

connu comme journalistes. Non pas pour ce que nous publions ou diffusons mais pour ce que nous savons ou sommes censés savoir", nous confiait, un jour, un journaliste de Ciudad Juárez, l'un des épicentres de l'offensive fédérale. Trop de violences, trop d'intérêts en jeu et d'impunité.

Dans les pays les plus exposés, les médias se protègent souvent s'en remettant à la seule parole des autorités, parfois compromises. En fait de couverture, le traitement du phénomène se résume souvent au décompte des morts : "Impossible de mener dans ces conditions une analyse ni une couverture de fond de la criminalité et du narcotrafic. Il n'y a que des réactions médiatiques à des fusillades", estime Claudia Méndez, journaliste à *El Periodico*, l'un des principaux quotidiens guatémaltèques.



Or, le crime organisé ne se résume pas au bilan sanglant d'organisations criminelles. Il renvoie à une réalité géopolitique et économique dont la presse a les plus grandes difficultés à rendre compte. Circuits financiers, blanchiment d'argent, vitrines légales, paradis fiscaux constituent la face à la fois invisible et omniprésente de l'activité mafieuse, que ne saurait interrompre l'arrestation d'un parrain ou d'un baron de la drogue.

## La communication : enjeu stratégique

"Tout le monde est au rendez-vous pour la capture d'un Christopher Dudas Coke [narcotrafiquant jamaïcain arrêté en mai 2010, extradé depuis aux États-Unis], mais rien ne se dit des mouvements de fonds dans nos banques ou des transits de capitaux. On veut bien parler du paradis touristique mais pas du paradis fiscal", ironise le rédacteur en chef du quotidien jamaïcain *The Gleaner*, Byron Buckley. Cette autre dimension du crime organisé implique une investigation en profondeur qui fait encore défaut, y compris au sein de la presse des pays réputés riches ou développés, qui se montrent peu capables de relever ce défi.

Enfin, le terrain de la communication constitue aussi un enjeu stratégique pour des groupes criminels qui, loin de vouloir renverser les structures des sociétés, veulent au contraire les infiltrer et s'en servir.

## Enfer philippin, calvaire mexicain

Au Mexique, la férocité des cartels explique en très grande partie un macabre bilan de 73 journalistes tués depuis 2000 et 12 autres disparus depuis 2003. Aux Philippines, le crime organisé porte une responsabilité directe ou indirecte dans la majorité des 142 assassinats d'hommes et femmes de presse constatés depuis la chute du dictateur Ferdinand Marcos en 1986. Presque tous ces crimes demeurent, à ce jour, impunis.

Ainsi, un câble de 2005 de l'ambassade américaine en Bulgarie – divulgué par WikiLeaks cinq ans plus tard – révélait les participations majoritaires de l'homme d'affaires russo-israélien Mikhaïl Tchorny au sein du journal *Standard*. Convaincu de "blanchiment d'argent" et sous le coup d'un mandat d'arrêt d'Interpol, l'homme a conservé ses titres de propriété par l'intermédiaire de prête-noms.

## Une presse désunie

Face au crime organisé, la presse est trop souvent désunie, ses correspondants isolés et sans moyens, et sa capacité à mener des enquêtes de fond neutralisée par la course à l'information immédiate. Or la lutte contre le crime organisé est un enjeu de taille pour la sauvegarde de la liberté d'informer.

Sans prétendre délivrer de solutions définitives à ce problème d'envergure, Reporters sans frontières recommande notamment une plus grande mutualisation des informations et des sources. L'organisation plaide également pour un développement des sociétés de journalistes, garantes de l'indépendance de leurs médias, aptes à tenir les influences financières à distance des choix éditoriaux.

Dans la continuité du rapport publié le 24 février, Reporters sans frontières s'apprete à mener, au mois de juillet 2011, une mission spécialement consacrée au crime organisé sur le continent américain. Elle aura lieu au Paraguay et à la "triple frontière" entre ce pays et le Brésil et l'Argentine. Un véritable carrefour pour le trafic de drogue, d'armes et aussi d'êtres humains.

**Benoît HERVIEU**

Responsable du Bureau Amériques

## En chiffres

(Rapport des Nations unies sur le trafic de drogue, 2010)

Poids financier en dollars, en moyenne et par an, des activités principales du crime organisé pour la période 1998-2009 :

Trafic d'armes : 1 milliard

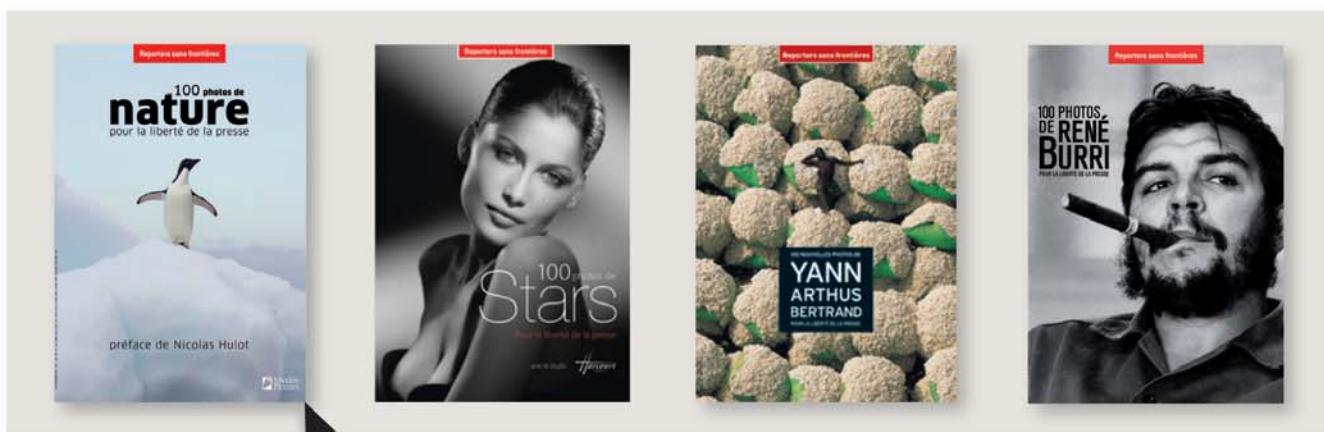
Trafic d'êtres humains (immigration clandestine et prostitution) : 32 milliards

Trafic d'opium et d'opiacés : 65 milliards

Trafic de cocaïne : 88 milliards.

Donnez du sens à vos achats

[boutique.rsf.org](http://boutique.rsf.org)



Retrouvez en un clic tous nos albums, nos T-shirts et accessoires photo.  
L'argent récolté grâce à la vente de ces produits nous permet de mener  
nos actions en faveur de la liberté de la presse.



T-SHIRT LIU XIAOBO



SAC BRIDGE



T-SHIRT PEKIN

Vous aussi, vous pouvez **défendre la liberté de la presse** tout en vous faisant plaisir  
ou en faisant plaisir à vos proches. **L'information est précieuse, protégeons-là ensemble !**